

**ÉCOLE MONSEIGNEUR-A.-M.-PARENT
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
SÉANCE ORDINAIRE DU 20 FÉVRIER 2019**

AD-03-09-01

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire Monseigneur-A.-M.-Parent tenue le 20 février 2019 situé au 3875, rue Grande Allée à Saint-Hubert à 19 h.

Membres :

Parents :

Geneviev Barrette
Chantal Cossette
Isabelle Emard
Christine Giguère

Habiba Loukil
Véronique Neuville
Maryse Villeneuve

Élèves :

Novaly Des Roches et Sandra Maria Stoïa

Membres du personnel enseignant :

Chantal Major
Nathalie Pellerin
Chérifa Sami
Raymond Wong

Membres de la communauté :

Pierrette Giroux
Bernard Giroux

Sont présents :

Mesdames Chantal Cossette, Novaly Des Roches, Isabelle Emard, Pierrette Giroux, Habiba Loukil Chantal Major, Véronique Neuville, Nathalie Pellerin, Chérifa Sami, Sandra Maria Stoïa. et Maryse Villeneuve.

Messieurs Bernard Giroux et Raymond Wong.

Sont également présents :

Mesdames Marie-Hélène Gauthier, directrice adjointe 3^e secondaire et responsable de l'organisation scolaire, Anik Guilmettte, parent, Josée Ranger, animatrice, Jacqueline Dubé, secrétaire, messieurs Alexis Boivin, Israël Vallée, Vincent Vaudrin, élèves, Jean-François Boivin, conseiller municipal et Serge Caron, directeur.

**ÉCOLE MONSEIGNEUR-A.-M.-PARENT
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
SÉANCE ORDINAIRE DU 20 FÉVRIER 2019**

Sont absentes:

Mesdames Geneviev Barrette et Christine Giguère.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE À 19 H 09

La vice-présidente, madame Isabelle Emard, en remplacement de madame Geneviève Barrette, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 20 FÉVRIER 2019

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Raymond Wong et appuyé par madame Habiba Loukil que l'ordre du jour de la séance ordinaire du 20 février 2019 soit adopté avec les modifications suivantes: le point 8 est déplacé au point 3 et l'ajout du point 15.1 « Simulation examen de français ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance du 20 février 2019
2. Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 20 février 2019
3. École bleue
4. Adoption et suivi au procès-verbal de la séance ordinaire du 23 janvier 2019
5. Parole à la présidente
6. Parole au public
7. Parole à la représentante du comité de parents
8. Parole à la direction
9. Maquette
10. Profil de compétences / direction
11. Projet éducatif
12. Activités nécessitant un changement à l'horaire
13. Campagnes de financement
14. Parole aux membres
15. Autres points
 - 15.1 Simulation examen de français
16. Date de la prochaine séance
17. Levée de la séance

28-CÉ-2018-2019

**ÉCOLE MONSEIGNEUR-A.-M.-PARENT
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
SÉANCE ORDINAIRE DU 20 FÉVRIER 2019**

ÉCOLE BLEUE

Madame Josée Ranger, animatrice vie spirituelle et engagement communautaire (AVSEC) et membre du personnel de l'école Monseigneur-A.-M.-Parent, accompagne messieurs Alexis Boivin, Israël Vallée, Vincent Vaudrin, élèves et Jean-François Boivin, père d'Alexis Boivin, venus présenter le projet « École bleue » aux membres du conseil d'établissement.

Le 19 février 2019, ces élèves engagés au conseil étudiant et au comité environnement de l'école ont soumis leur projet « École bleue » au Conseil municipal de la Ville de Longueuil. La pétition déposée lors de cette réunion vise à sensibiliser les élus municipaux à devenir une « Communauté bleue ».

Les organismes « Carrefour jeunesse emploi Saint-Hubert » et « Eau secours » supportent également le projet.

Préoccupée par le développement durable de l'eau potable, l'école collabore concrètement cette année :

- en éliminant l'eau embouteillée;
- en améliorant l'accessibilité au remplissage des gourdes d'eau par l'installation de fontaines;
- en offrant l'achat de gourdes au logo de l'école.

Monsieur Jean-François Boivin, conseiller municipal, était également à la Ville de Longueuil, il reconnaît l'accessibilité à l'eau gratuite et précise que Longueuil est la 3^e ville au Québec reconnue pour sa qualité de l'eau.

Dépôt de la résolution 30-CÉ-2018-2019. La présidente de l'assemblée en fait la lecture.

Résolution pour une école bleue

ATTENDU QUE les élèves du comité environnement jeunesse de l'école Monseigneur-A.-M.-Parent sont de futurs citoyens décideurs et que l'environnement de la planète et ses ressources sont une préoccupation pour leur bien-être futur;

ATTENDU QUE les élèves du comité environnement jeunesse de l'école Monseigneur-A.-M.-Parent ont entamé l'année dernière (2017-2018) une sensibilisation auprès de leurs pairs et obtenu auprès de la direction des changements majeurs dans la gestion de l'eau potable, dans notre milieu de vie;

ATTENDU QUE les directions ont accepté de poser des gestes concrets pour éliminer les entraves à une bonne gestion de l'eau;

QU'IL SOIT EN OUTRE ENTENDU que l'école Monseigneur-A.-M.-Parent reconnaît et affirme que le droit à l'eau et aux services d'assainissement est un droit de la personne;

**ÉCOLE MONSEIGNEUR-A.-M.-PARENT
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
SÉANCE ORDINAIRE DU 20 FÉVRIER 2019**

QU'IL SOIT EN OUTRE ENTENDU que l'école Monseigneur-A.-M.-Parent reconnaît que l'eau est un bien commun et qu'à ce titre, elle doit demeurer du domaine public;

QU'IL SOIT EN OUTRE ENTENDU que la vente d'eau embouteillée est bannie de notre établissement;

QU'IL SOIT EN OUTRE ENTENDU que des fontaines d'eau sont disposées dans l'école afin de permettre le remplissage des gourdes d'eau;

QU'IL SOIT EN OUTRE ENTENDU que des gourdes d'eau sont vendues à prix modique aux élèves et au personnel de l'école;

QU'IL SOIT EN OUTRE ENTENDU que lors d'événements publics dans notre école, la pratique de l'eau embouteillée est éliminée;

QU'IL SOIT EN OUTRE ENTENDU que cette résolution se veut un engagement à perpétuité.

30-CÉ-2018-2019

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Raymond Wong et appuyé par madame Habiba Loukil que la présente résolution soit adoptée afin que l'école Monseigneur-A.-M.-Parent obtienne la certification « Communauté bleue », conformément aux critères demandés.

ACCEPTÉE À L'UNANIMITÉ.

4. ADOPTION ET SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 23 JANVIER 2019

29-CÉ-2018-2019

IL EST PROPOSÉ PAR madame Maryse Villeneuve et appuyé par madame Chérifa Sami, résolu :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement du 23 janvier 2019 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

AUCUN SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 23 JANVIER 2019

5. PAROLE À LA PRÉSIDENTE

Ouverture au public de la nouvelle école hôtelière de la CSMV.

**ÉCOLE MONSEIGNEUR-A.-M.-PARENT
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
SÉANCE ORDINAIRE DU 20 FÉVRIER 2019**

6. PAROLE AU PUBLIC

Un parent membre du public dit ne pas recevoir les courriels de l'école. Vérification à faire.

7. PAROLE À LA REPRÉSENTANTE DU COMITÉ DE PARENTS

Points discutés au dernier comité de parents

- écoles / projets particuliers;
- répartition des écoles;
- Construction d'écoles en hauteur;
- horaire des écoles;
- récréations;
- transport – changements à venir;
- école de quartier Vauquelin.

8. PAROLE À LA DIRECTION

Le directeur apporte des précisions aux sujets suivants :

- rencontre de parents reportée au 27 février;
- choix de cours;
- tournée de classes;
- tournoi de ballon-chasseur.

9. MAQUETTE 2019-2020

Madame Marie-Hélène Gauthier, directrice adjointe 3^e secondaire et responsable de l'organisation scolaire, dépose et commente le document « Maquette 2019-2020 ».

Précisions apportées aux points suivants :

- ouverture d'un groupe OT hockey;
- concentration hockey 3^e secondaire – de 8 à 6 périodes de français – équilibre avec les concentrations science et technologie et science et plein air;
- concentration science et plein air 4^e secondaire – 1 cours de science obligatoire – ajout d'un cours de science de l'environnement;
- ajout Pré-dep – année préparatoire – cours offert au plus de 15 ans et avoir réussi 1^{er} cycle du secondaire (FMS/FPT) – stages;
- classes Relation – élèves à plusieurs niveaux académiques – 2 cours d'autonomie au 1^{er} cycle et 4 cours au 2^e cycle;
- Relation douance – projet particulier (élèves TSA) avec de grands besoins;
- classes d'accueil (9 groupes).

**ÉCOLE MONSEIGNEUR-A.-M.-PARENT
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
SÉANCE ORDINAIRE DU 20 FÉVRIER 2019**

31-CÉ-2018-2019

IL EST PROPOSÉ PAR madame Sandra Maria Stoia et appuyé par madame Véronique Neuville d'approuver la « Maquette 2019-2020 ».

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.

10. PROFIL DE COMPÉTENCES / DIRECTION

La présidente de l'assemblée fait la lecture de la proposition.

Suggestion de modifications au profil de compétences

Pédagogue centré sur la réussite éducative et ayant l'élève au cœur de ses préoccupations, la ou le gestionnaire est une ou un VISIONNAIRE qui dans sa fonction, a la capacité d'imaginer un futur stimulant et réaliste et de déceler les enjeux de l'organisation.

Le ou la gestionnaire possède des CROYANCES. Elle ou il croit à l'importance du développement professionnel (incluant la supervision, le soutien, l'accompagnement et le coaching), à l'autonomie, la responsabilisation et la valorisation des personnes.

[...]

La ou le gestionnaire possède les CONNAISSANCES PROFESSIONNELLES suivantes, c'est-à-dire un degré de compréhension et d'expertise relativement à certaines techniques et certains principes rattachés aux exigences du poste, notamment:

L'expertise relative

- aux défis du maintien et du développement des concentrations Hockey, Science et technologie et Science et Plein air;
- aux réalités du parcours de la formation axée sur l'emploi;
- aux aménagements nécessaires aux élèves des groupes spécialisés HDAA;
- aux enjeux de l'intégration des élèves HDAA en classe ordinaire ;
- aux élèves d'accueil.

11. PROJET ÉDUCATIF

La prochaine rencontre du comité du projet éducatif se tiendra le 25 février en vue de faire l'analyse des questionnaires répondus par:

- 55 membres du personnel enseignant;
- 19 membres du personnel non enseignant;
- 269 parents;
- 352 élèves.

Un suivi sera fait à la prochaine séance du conseil d'établissement.

**ÉCOLE MONSEIGNEUR-A.-M.-PARENT
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
SÉANCE ORDINAIRE DU 20 FÉVRIER 2019**

32-CÉ-2018-2019

12. ACTIVITÉS NÉCESSITANT UN CHANGEMENT À L'HORAIRE

Dépôt du tableau « *Programmation des activités éducatives 2018-2019 qui nécessitent un changement à l'horaire* » pour les activités A-51 à A-56.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Chantal Cossette et appuyé par madame Habiba Loukil d'approuver les projets d'activités éducatives 2018-2019 nécessitant un changement à l'horaire A-51 à A-56

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.

13. CAMPAGNES DE FINANCEMENT

Néant

14. PAROLE AUX MEMBRES

Madame Véronique Neuville à titre de représentante des parents :

- [marché de Saint-Valentin];
fait un retour sur l'activité.

Mesdames

Véronique Neuville à titre de représentante des parents :

Habiba Loukil à titre de représentante des parents :

Nathalie Pellerin à titre de représentante du personnel enseignant :

- [médication chez les jeunes];

communiquent des informations en lien avec les questionnements des professionnels de la santé au sujet de la médication prescrite aux enfants.

Madame Chantal Cossette à titre de représentante des parents :

- [cellulaires et WI-FI];
demande des précisions au sujet des cellulaires et WI-FI.

Les cellulaires sont interdits et le WI-FI est non opérationnel lors de la session d'examens.

Madame Chantal Major à titre de représentante du personnel enseignant :

- [Élèves Relation];
signale qu'il n'y a pas de WI-FI pour les élèves des classes Relation aux périodes d'examens.

**ÉCOLE MONSEIGNEUR-A.-M.-PARENT
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
SÉANCE ORDINAIRE DU 20 FÉVRIER 2019**

<p>33-CÉ-2018-2019</p>	<p>15. AUTRES POINTS</p> <p>15.1 Simulation d'examen de français</p> <p>Projet d'activités nécessitant un changement à l'horaire A-60 – Simulation d'examen de français – prévu le 26 février 2019. Un moyen d'action d'Agir rapidement pour les élèves de 4^e et 5^e secondaire.</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR madame Habiba Loukil et appuyé par madame Novaly Des Roches d'approuver le projet A-60.</p> <p>APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.</p> <p>16. DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE</p> <p>La prochaine séance du conseil d'établissement se tiendra le 20 mars 2019 à 19 h.</p>
<p>34-CÉ-2018-2019</p>	<p>17. LEVÉE DE LA SÉANCE</p> <p>Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par madame Sandra Maria Stoïa et appuyé par madame Novaly Des Roches et résolu :</p> <p>QUE la séance soit levée. Il est 21 h 30.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</p> <hr/> <p>Isabelle Emard, vice-présidente</p> <hr/> <p>Serge Caron, directeur</p>

/jd

2019-04-25

Réf. : \\adm.csmv.qc.ca\partages\084\SecrtaireGestion\Mes documents\CE\AD-03-09-01_CE-2018-2019\AD-03-09-01_CE_PV\AD-03-09-01_CE_PV_2019-02-20.docx